

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01506

Numéro SIREN : 811 420 132

Nom ou dénomination : 2C 2L HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2023 sous le numéro de dépôt 21972

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2C 2L HOLDING</u>				Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>71 RUE DES CHASSELAS 34970 LATTES</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td>8</td><td>1</td><td>1</td><td>4</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td></tr></table>						8	1	1	4	2	0	1	3	2	0	0	0	1	1
8	1	1	4	2	0	1	3	2	0	0	0	1	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>																	
				Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>															
<b>ACTIF</b>				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014	1 180	016	1 180													
	Immobilisations corporelles *		028	31 642	030	12 046	19 596												
	Immobilisations financières * (1)		040	245 991	042		245 991												
Total I (5)			044	278 813	048	13 225	265 588												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	50 364	070		50 364												
		Autres * (3)	072	247 048	074		247 048												
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	50 815	086		50 815												
	Charges constatées d'avance *		092	390	094		390												
Total II			096	348 616	098	348 616													
Total général (I + II)				110	627 429	112	13 225	614 204											
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1	NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	4 000													
	Écarts de réévaluation				124														
	Réserve légale				126	400													
	Réserves réglementées *				130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131	570 178													
	Report à nouveau				134														
	Résultat de l'exercice				136	16 150													
	Subventions d'investissement				137														
	Provisions réglementées				140														
Total I					142	590 728													
Provisions pour risques et charges					154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	1 142													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)				169	9 639													
	Produits constatés d'avance				174														
Total III					176	23 476													
Total général (I + II + III)						180	614 204												
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 000											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SARL 2C 2L HOLDING</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 31.11.2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	215	dont export et livraisons intracommunautaires	214	
					218	
					73 440	
	Services *	217				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	73 440
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : 977 - immobilier : )			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 )		243	244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	56 278	
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>					270	17 162
Produits financiers (III)	280	2 182		Charges financières (V)	294	260
Produits exceptionnels (IV)					290	39
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	122
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	2 850
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	16 150
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	16 150	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 850	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies B)	981	JEI (44. sexties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexties)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
	Droit divers					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	19 000
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
Déficits antérieurs reportables * (0) dont imputés sur le résultat :						360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	19 000

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1 180	412		414		416	1 180				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	31 642	462		464		466	31 642				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	257 038	482	5 000	484	16 047	486	245 991				
TOTAL		490	289 860	492	5 000	494	16 047	496	278 813				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	1 180	502		504		506	1 180				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	4 135	552	7 910	554		556	12 046				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	5 315	572	7 910	574		576	13 225				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL 2C 2L HOLDING Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	(0)
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	(0)
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	(0)

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée	374	17 752
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 360
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

5

Désignation de l'entreprise: .....SARL 2C 2L HOLDING.....										Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le: ..01/01/2022.. et clos le: .....31/12/2022						Données en nombre de mois		1	2			
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>												
Effectif moyen du personnel * :								376	1,00			
Dont apprentis								657				
Dont handicapés								651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861				
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>												
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105				
<b>TOTAL 1</b>								106				
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143				
Subventions d'exploitation reçues								113				
Variation positive des stocks								111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153				
<b>TOTAL 2</b>								144				
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>												
Achats								121				
Variation négative des stocks								145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150				
<b>TOTAL 3</b>								152				
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>												
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137		
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117				
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>												
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	Effectifs au sens de la CVAE *				023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026				
Période de référence				024	/	/	160	/	/			
Date de cessation						/	/					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.												
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.												

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 1 1 4 2 0 1 3 2

Dénomination de l'entreprise

SARL 2C 2L HOLDING

Adresse (voie)

71 RUE DES CHASSELAS

Code postal

34970

Ville

LATTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M  Nom patronymique  LIEGE Prénom(s)  CHRISTOPHENom marital  % de détention  49,80 Nb de parts ou actions  249Naissance: Date  20/05/1966 N° Département  75 Commune  PARIS 14EME Pays  FRANCEAdresse : N°  43 Voie  IMPASSE FREDERIC BHAZILECode Postal  34400 Commune  LUNEL Pays  FRANCETitre (2)  M  Nom patronymique  LIEGE Prénom(s)  LAURENTNom marital  % de détention  49,80 Nb de parts ou actions  249Naissance: Date  14/01/1965 N° Département  75 Commune  PARIS 14EME Pays  FRANCEAdresse : N°  71 Voie  RUE DES CHASSELASCode Postal  34970 Commune  LATTES Pays  FRANCE

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

**Taux réduit d'impôt sur les sociétés**  
**Détermination des bénéfices soumis au taux réduit**  
**(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)**

CALC219BF4 (2023)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement  
 Numéro SIRET du principal établissement  
 Code APE

SARL 2C 2L HOLDING 71 RUE DES CHASSELAS 34970 LATTES
81142013200011
6430Z

Adresse du siège social si différente

--

**I. Résultats de l'exercice**

<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	19 000
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II. Bénéfices soumis au taux réduit**

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	19 000
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		19 000

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

--

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

--

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 614 204,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 150,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/05/2023 par le dirigeant.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

**2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

## ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Frais d'établissement = 1 179,54

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	1 000,00	1 000,00		33,33 %
Frais de premier établissement	179,54	179,54		33,33 %
Frais d'augmentation de capital				%
<b>TOTAL</b>	<b>1 179,54</b>	<b>1 179,54</b>		

## 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.2.1 - Immobilisations brutes = 278 812,88

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 179,54			1 179,54
Immobilisations corporelles	31 641,95			31 641,95
Immobilisations financières	257 038,36	5 000,00	16 046,97	245 991,39
<b>TOTAL</b>	<b>289 859,85</b>	<b>5 000,00</b>	<b>16 046,97</b>	<b>278 812,88</b>

## 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 13 225,34

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 179,54			1 179,54
Immobilisations corporelles	4 135,31	7 910,49		12 045,80
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>5 314,85</b>	<b>7 910,49</b>		<b>13 225,34</b>

## 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	1 000	1 000	0	3 ans
Frais de publicité	180	180	0	3 ans
Materiel de transport	31 642	12 046	19 596	4 ans
<b>TOTAL</b>	<b>32 821</b>	<b>13 225</b>	<b>19 596</b>	

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Etat des créances = 328 066,75**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 265,39		30 265,39
Actif circulant & charges d'avance	297 801,36	297 801,36	
<b>TOTAL</b>	<b>328 066,75</b>	<b>297 801,36</b>	<b>30 265,39</b>

**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 658,35**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	6 658,35
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>6 658,35</b>

**3.5 - Charges constatées d'avance = 389,67**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 4 000,00

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	8,00	4 000,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	8,00	4 000,00

## 4.2 - Etat des dettes = 23 475,73

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	9 638,97	9 638,97		
Fournisseurs	1 141,51	1 141,51		
Dettes fiscales & sociales	12 695,25	12 695,25		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	23 475,73	23 475,73		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 580,00

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	586,27
Dettes fiscales & sociales	1 993,73
Autres dettes	
TOTAL	2 580,00

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 73 439,98**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	33 880	46,13 %
Produits des activités annexes	39 560	53,87 %
<b>TOTAL</b>	<b>73 440</b>	<b>100,00 %</b>

**5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 2 850,00**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	17 162,22		17 162,22
Résultat financier	1 921,44		1 921,44
Résultat exceptionnel	-83,36		-83,36
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>19 000,30</b>	<b>2 850,00</b>	<b>16 150,30</b>

**5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	<u>31/12/2022</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2021</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2020</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2019</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2018</u> <u>12 mois</u>
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
b ) Nombre d'actions émises	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	73 439,98	51 516,32	18 325,00	121 844,56	80 344,16
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	26 910,79	36 727,68	989,67	349 542,65	112 236,65
c ) Impôt sur les bénéfices	2 850,00	5 037,00		25 618,00	7 941,00
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	24 060,79	31 690,68	989,67	323 924,65	104 295,65
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	16 150,30	28 581,30	-36,26	323 924,65	104 164,09
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	48,12	63,38	1,98	647,85	208,59
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	32,30	57,16	-0,07	647,85	208,33
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés					
b ) Montant de la masse salariale	27 321,78	3 034,98	9 229,45	9 064,69	17 788,03
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	7 089,56	333,25	2 508,26	1 473,32	2 673,81

**Observations complémentaires**

**S.A.R.L. 2C 2L HOLDING**  
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 4.000 Euros  
Siège social : 71, Rue des Chasselas  
34970 LATTES

RCS MONTPELLIER 811 420 132

---

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

---

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2022** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à votre approbation.

Les comptes ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Au cours de cette Assemblée, vous aurez à approuver les comptes et les conventions, à affecter le résultat et à donner quitus à la gérance.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

**MARCHE DES AFFAIRES**

Le tableau suivant fait apparaître, à travers les postes les plus significatifs, la marche de la Société au cours de cet exercice :

<b>CHIFFRES ET POSTES</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Chiffre d'affaires H.T.	51.516	73.440
Total des produits d'exploitation	51.516	73.440
Total des charges d'exploitation	17.359	56.278
Résultat d'Exploitation	34.157	17.162
Résultat Financier	380	1.922
Résultat Exceptionnel	- 919	- 83
Résultat Net Comptable	28.581	16.150

**EVOLUTION PREVISIBLE**

Dans une conjoncture parfois délicate, il nous est difficile de prévoir l'évolution de l'exercice en cours.

---

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Nous n'avons rien à vous signaler à ce titre, l'objet de notre Société ne justifiant pas ce type d'activité.

**PRISE DE PARTICIPATION**

Néant.

**ACTIVITES DES FILIALES**

Néant.

**REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES**

Néant.

LL

**PROPOSITION D’AFFECTATION DES RESULTATS**

Ainsi que vous le constatez, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes clos au 31 décembre 2022, font ressortir un bénéfice net comptable de 16.150,30 Euros que nous vous proposons d’affecter ainsi :

- Autres Réserves ..... 16.150,30 Euros

Après affectation, le compte « Autres Réserves » présentera un solde créditeur de 586.328,27 Euros.

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Pour répondre aux dispositions de l’article L.223-16 du Code de Commerce, nous vous rappelons qu’il n’a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

**DEPENSES NON PRISES EN CHARGE DU POINT DE VUE FISCAL**

De plus, nous vous signalons, conformément aux dispositions de l’article 223 du C.G.I. que les comptes de l’exercice ne prennent pas en charge de dépenses non admises par l’Administration fiscale telles que définies par l’article 39-4 du C.G.I.

**CONCLUSION - QUITUS A LA GERANCE**

Nous espérons que les résolutions proposées auront votre agrément et vous voudrez bien donner quitus à la gérance de sa gestion.

Nous sommes maintenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et, vous prions de croire, Chers Associés, à l’assurance de nos sentiments distingués.

**LA GERANCE**



**S.A.R.L. 2C 2L HOLDING**  
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 4.000 €uros  
Siège social : 71, Rue des Chasselas  
34970 LATTES

RCS MONTPELLIER 811 420 132

---

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES OPERATIONS VISEES  
PAR L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, les opérations ou conventions visées audit article :

- Néant

J'espère que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

LA GERANCE



---

# S.A.R.L. 2C 2L HOLDING

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 4.000 Euros

Siège social : 71, Rue des Chasselas

34970 LATTES

RCS MONTPELLIER 811 420 132

---

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 JUIN 2023

---

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-trois, et le 27 juin, à 11 heures.

Les Associés de la Société se sont réunis au siège social de la Société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

D'après la feuille de présence, signée par les Membres à leur entrée, sont présents ou représentés :

- Monsieur Laurent LIEGE, Propriétaire de 249 parts, ci.....249 PARTS
- Monsieur Christian LIEGE, Propriétaire de 2 parts, ci.....2 PARTS
- Monsieur Christophe LIEGE, Propriétaire de 249 parts, ci.....249 PARTS

Total des parts présentes

500 PARTS

Sur les 500 Parts composant le Capital Social, tel qu'il résulte de la feuille de présence.

Monsieur Laurent LIEGE préside la séance en sa qualité de Gérant Associé.

Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du Code de Commerce,
- l'Inventaire, les comptes annuels de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des Associés non gérants plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

---

Puis le Président rappelle que l'Ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- La lecture du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Lecture du Rapport spécial sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes annuels dudit exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du Rapport de gestion. Puis, il ouvre la discussion. Diverses observations sont échangées, notamment au sujet des perspectives de l'exercice en cours.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

ll

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, et donne à la gérance quitus de sa gestion.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du Code de Commerce, approuve l'absence de telles conventions.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 16.150,30 de la façon suivante :

- **Autres Réserves ..... 16.150,30 Euros**

Après affectation, le compte « **Autres Réserves** » présentera un solde créditeur de 586.328,27 Euros.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises par l'Administration fiscale telles énoncées à l'Article 39-4 du C.G.I.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance du rappel dans son rapport de l'absence de répartition de dividendes depuis la constitution de la société.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée approuve l'absence de rémunération de la gérance, telle qu'elle figure dans les comptes clos au 31 décembre 2022 ; et la reconduit pour l'exercice à venir.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne souhaitant intervenir au titre de la rubrique " Questions diverses ", la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

---

**Le Président  
Monsieur Laurent LIEGE**



**Les associés**

**Monsieur Christian LIEGE**



**Monsieur Christophe LIEGE**



**S.A.R.L. 2C 2L HOLDING**  
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 4.000 Euros  
Siège social : 71, Rue des Chasselas  
34970 LATTES

RCS MONTPELLIER 811 420 132

---

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 27 JUN 2023**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance sur l'activité de la Société, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice écoulé, les approuve tels qu'ils ont été présentés et donne à la gérance quitus à la gestion.

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du Code de Commerce, approuve et prend acte de telles conventions.

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 16.150,30 de la façon suivante :

- **Autres Réserves** ..... 16.150,30 Euros

Après affectation, le compte « **Autres Réserves** » présentera un solde créditeur de 586.328,27 Euros.

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises par l'Administration fiscale telles qu'énoncées à l'Article 39-4 du C.G.I.

**CINQUIEME RESOLUTION :**

Pour répondre aux dispositions de l'article L.223-16 du Code de Commerce, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

---

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée approuve l'absence de rémunération de la gérance, telle qu'elle figure dans les comptes clos au 31 décembre 2022 ; et la reconduit pour l'exercice à venir.

**LA GERANCE**

